

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 13 mars 2018 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Prachuap Khiri Khan (Thaïlande) en tant que déléguée de l'Ambassadeur de France en Thaïlande

NOR : EAEF1807262A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, modifié par le décret n° 94-81 du 26 janvier 1994 et par le décret n° 2006-1721 du 23 décembre 2006, notamment ses articles 12 à 14 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Anne-Marie TOUDIC, consule honoraire de France à PRACHUAP KHIRI KHAN, est autorisée à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

- 1° délivrance de certificats de vie ;
- 2° délivrance de certificats de résidence ;
- 3° certification de conformité à l'original de copies et photocopies de documents ;
- 4° accomplissement des formalités visant à s'assurer que les mesures conservatoires en cas de décès (scellés, inventaire, recherche de testament en l'absence d'héritier présumé) de disparition ou d'incapacité d'un citoyen français de passage ou domicilié dans le ressort de l'agence consulaire ont été prises ;
- 5° accomplissement des formalités relatives au transport de corps ou de cendres (établissement du certificat sanitaire de transport).

Article 2

Les arrêtés du 12 mai 2017 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Hua Hin (Thaïlande) en tant que déléguée de l'Ambassadeur de France et du 9 février 2018 relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à Prachuap Khiri Khan (Thaïlande) en tant que déléguée de l'Ambassadeur de France en Thaïlande sont abrogés.

Article 3

Le sous-directeur de l'administration des Français est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 13 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef du service des Français à l'étranger,

